

**COMPTE RENDU DE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 Février 2016**

Le vingt-trois février deux mille seize à 20h30 le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme Laetitia VARET, Maire, suite à une convocation adressée le 19 février 2016.

Etaient présents : MM. Laetitia VARET, Gilles LAURENT, Gervais BARBE, Gilles PILLON, Alexandre TCHERNETZKY, Alain SÉGUIN, Anthony BOTTIN, Mireille BRISSET, Dominique LAMBERT.

Absents excusés :

Mme Émilie GERMAIN
M Didier CAULLET

M Gilles LAURENT est élu secrétaire de séance

- Approbation du Procès-verbal du précédent conseil municipal :

Le Conseil Municipal approuve et signe le procès-verbal du précédent Conseil Municipal.

- Délibérations :

N° 2016-008 : Colmatage de la mare de Villeneuve Languedoc :

Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention FDAIC à titre exceptionnel pour 2016 concernant l'aménagement de la Mare de Villeneuve Languedoc à raison de 50% du montant HT. Pour un total de **15 050.00€ HT**, soit **18 060.00€ TTC**.

Le Conseil approuve le plan de financement suivant :

FDAIC 50%	7 525.00€
Autofinancement	10 535.00€
TOTAL des travaux TTC	18 060.00€

Ces travaux prévus en 2015 avec l'Entreprise BESNARD de TREMBLAY LES VILLAGES n'avaient pas pu être réalisés faute de météo favorable.

N° 2016-009 : Demande de subvention exceptionnelle sur la Réserve Parlementaire

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'aménager la salle polyvalente pour un montant **HT 25 883.82€** soit **28 799.58€ TTC**.

Le Conseil municipal sollicite une subvention à titre exceptionnel pour 2016 dans le cadre de la Réserve Parlementaire de M. CORNU, SÉNATEUR.

Le Conseil approuve le plan de financement suivant :

Fonds Réserve Parlementaire	5 000.00€
FDAIC 30%	7 765.15€
Autofinancement	16 034.70€
TOTAL des travaux TTC	28 799.85€

N° 2016-010 : bordurages et aménagements de trottoirs

Les trottoirs et bordures de caniveaux se trouvent fortement détériorés et pourront difficilement passer un autre hiver

Le Conseil Municipal décide de procéder à ces travaux de réfection de voirie pour la rue Saint Pierre, pour un montant HT de **2960.00€**, soit **3 552.00€ TTC** avec l'Entreprise Villedieu de Dangeau.

Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention FDAIC à titre exceptionnel pour 2016 à raison de 30 % du montant HT.

Le Conseil approuve le plan de financement suivant :

FDAIC 30%	888.00€
Autofinancement	2 664.00€
TOTAL des travaux TTC	3 552.00€

N°2016-011 : aménagements de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal décide de procéder à ces travaux d'aménagement pour un montant HT de 25 883.82€, soit TTC 28 799.58€

Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention FDAIC à titre exceptionnel pour 2016 à raison de 30 % du montant HT.

Le Conseil approuve le plan de financement suivant :

FDAIC 30%	7 765.15€
Autofinancement	21 034.43€
TOTAL des travaux TTC	28 799.85€

N° 2016-012 : Cotisation AM28

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de cotiser à **ASSOCIATION DES MAIRES D'EURE-ET-LOIR** pour l'année 2016 et de verser la somme de 105€ correspondant au montant plancher-commune.

N° 2016-013 : Autorisation de dépôt Ad'ap

Suite au dépôt du 27/09/2015 concernant accessibilité à la Mairie et suite à l'avis défavorable de la Préfecture du 26/11/2015, Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Madame Le Maire, Laëtitia VARET, à déposer une nouvelle demande d'approbation D'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap).

Questions Diverses

Moinville La Bourreau : Hangar Fabrice HULLOT

Un rectificatif a été apporté auprès de la DDCSPP (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) par Mr HULLOT, il s'agira d'un hangar pour stockage d'oignons.

ERDF : enfouissement des lignes hautes tensions

Proposition d'implantation d'armoires sur le domaine public et privé de la commune : derrière le bois du rucher, au parking rue du moulin, le long du bois de Villeneuve, sur le parking de la mairie...

EAU : toujours des fuites

L'opération "recherche de fuite" du 16/02/2016 s'est révélée peu fructueuse.

Doute sur le fonctionnement du compteur général.

Demande à la société 'A TOUT FUITE' de réaliser une recherche de fuites.

DÉVIATION :

Les géomètres étaient sur le terrain le 22 Février 2016. Les fouilles archéologiques commenceront le 29 février.

Dans l'aménagement foncier de Prunay Le Gillon avec extension sur Réclainville, 14a 78ca ont été considérés en chemin rural par erreur, et mis en apport communal. Cette surface doit être redonnée à Mr Mercier, elle sera prélevée sur la nouvelle parcelle communale créée lors de l'aménagement foncier de la déviation, le long de la future route. Le conseil s'interroge alors sur le placement de cette parcelle qui pourrait servir de chemin .

ROUTES : Le conseil départemental, afin de diminuer son budget d'entretien des routes souhaite redonner certaines routes départementales aux communes. Des propositions sont à l'étude.

Le démontage de la route RECLAINVILLE//ENSONVILLE est déjà acté.

La route RÉCLAINVILLE//MOINVILLE//HONVILLE est proposée par le conseil départemental

Certaines routes pourraient rester au CD 28, mais ne seraient plus entretenues, et classées alors C5.

Préparation du budget : Le maire, les adjoints et 2 conseillers prépareront le budget 2016 le 15 mars.

Commission : la commission communale des impôts directs aura lieu le 08 Mars 2016

Assemblée Générale de Familles Rurales Ouarville-Réclainville le 26 Février 2016 à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30